PFII/2025/EGM

Original: English

UNITED NATIONS **NATIONS UNIES**

DEPARTMENT OF ECONOMIC AND SOCIAL AFFAIRS

Division for Inclusive Social Development

Indigenous Peoples and Development Branch - Secretariat of the Permanent Forum on Indigenous Issues

International Expert Group Meeting on the theme

"Recognition of Indigenous Peoples' rights in the context of the climate crisis, biodiversity governance and territorial integrity: focusing on nomadic and semi-nomadic peoples, including pastoralists and shifting cultivators"

Virtual format, 1-3 December 2025

Reconnaissance des droits des Peuples Autochtones dans le contexte de la crise climatique, de la gouvernance de la biodiversité et de l'intégrité territoriale : contributions tirées des expériences du Peuple Kel Tamasheq-Touareg.

Expert paper presenter

Dr Mariam Wallet Aboubakrine*^

^ Expert's paper was prepared with Abdourahmane Ag Elmoctar, Saoudatata Wallet Aboubacrine in collaboration with the Tinhinan Association and the Ărramăt Project, with the support of Leslie Cloud.

Ce document constitue une contribution d'experts en réponse à la note conceptuelle pour la « Réunion internationale d'experts sur la reconnaissance des droits des Peuples Autochtones dans le contexte de la crise climatique, de la gouvernance de la biodiversité et de l'intégrité territoriale », avec un attention particulière concernant les « Peuples nomades et semi-nomades », notamment les pasteurs et cultivateurs itinérants.
Cette contribution est basée sur trois projets de recherches locaux menés dans le cadre du projet Ărramăt [1]: le Projet 1 *« Tadjasst en Timussnawen tin essehet »*[2] ; le Projet 2 : « Assdou N'Assehat Id Assoraten In Hinzouzagh Ebnanen fal Tmossnawen »[3] ; et le Projet 3 « Réconcilier santé et biodiversité grâce aux savoirs des Peuples Autochtones » au Sahel et au Sahara. Ces trois projets soulignent l'importance de la reconnaissance et de l'introduction des savoirs pastoraux pour une gestion durable de l'environnement, de la biodiversité et pour la paix.
Comme l'a dit sans équivoque António Guterres lors d'une réunion récente au Conseil de sécurité sur le Sahel : « *The security situation in West Africa and the Sahel is growing more critical by the day*. »[4] Cette observation du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) rappelle que les défis auxquels sont confrontés les Peuples Autochtones au Sahel, à savoir, le climat, l'insécurité et la marginalisation, ne peuvent pas être séparés les uns des autres, et qu'une approche éducative, et inclusive, qui valorise les savoirs pastoraux, peut contribuer non seulement au développement, mais aussi à la stabilité de cette région.

Les perspectives présentées dans notre analyse, s'ancrent dans une approche holistique basée sur:
* les réalités contemporaines du Peuple Touareg (Kel Tamasheq), un des Peuples Autochtones pastoralistes vivant dans 3 pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) mais aussi en Algérie, et Libye, dans un environnement fortement affecté par la crise climatique (sécheresse, inondations, etc);
* l'impact des conflits armés, des frontières nationales et de la mobilité restreinte ;
* les savoirs écologiques des Peuples Autochtones et les pratiques de gestion des terres grâce à la mobilité, essentiels à la biodiversité ;
* les conséquences sur la santé de la biodiversité, de l'environnement, des animaux, et des humains.

Dans ce document, nous analysons des éléments directement liés aux thèmes 1, 2 et 3 présentés dans la note conceptuelle préparée pour cette réunion du groupe d'experts.

1. Territorialité, autodétermination et mobilité : les limites des frontières modernes (Thème 1)

Le Peuple Touareg vit depuis des millénaires selon un mode de vie mobile, fondé sur la gestion adaptative des terres, la transhumance, la circulation transfrontalière et l'usage de territoires

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.

“écologiques” plutôt que des découpages “administratifs”. Les régions sahélo-sahariennes où vit ce Peuple constituent un espace de vie continu malgré les frontières contemporaines.

Pourtant, depuis la formation des États modernes, les mobilités traditionnelles se heurtent à de nombreux obstacles.

➔ **De nombreux obstacles aux mobilités traditionnelles**

On recense :
* des restrictions frontalières permanentes ;
* la militarisation des zones de transhumance (militarisation coloniale française, celle des États postcoloniaux, celle des missions de stabilisation et de maintien de la paix et également celles de groupes divers : États, terroristes, indépendantistes, trafiquants, etc);
* la non-reconnaissance du statut juridique de ce Peuple Autochtone sur son territoire (pas de statut d’autodétermination);
* des obstacles à l’accès aux services essentiels (poursuite des activités culturelles et des moyens de subsistance traditionnels, santé, éducation, identité légale dans certains cas).

➔ **L’article 46 de la Déclaration des Nations Unies (DNUDPA)**

Bien que conçu pour préserver l’intégrité territoriale des États, cet article est souvent évoqué pour restreindre la mobilité des Peuples Autochtones, plutôt que pour protéger leurs droits. Dans la pratique, cela fragilise :

* la sécurité humaine des populations Touarègues ;
* la continuité culturelle fondée sur la saisonnalité et les réseaux territoriaux ;
* la souveraineté alimentaire dépendant des aires et des cycles de pâturage.

Pourtant, une approche fondée sur les droits des Peuples Autochtones et ceux liés à leurs territoires, conciliant les articles 37 et 46, ouvrirait la possibilité d’un traité sur la circulation transfrontalière des pastoralistes et de leurs animaux.

➔ **Recommandations clés (liées au Thème 1)**

* Reconnaître explicitement la mobilité comme un droit culturel, écologique et identitaire conformément aux articles 23, 26, 31 et 36 de la DNUDPA.
* Créer des mécanismes transfrontaliers, inspirés de l’organisation traditionnelle précoloniale en confédération du Peuple Touareg et du cas de nos frères au Pacifique avec le Traité du détroit de Torres, permettant la circulation sans contraintes des Peuples Autochtones mobiles.
* Soutenir juridiquement les systèmes de gouvernance coutumière liés aux territoires saisonniers.

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.

* Intégrer les connaissances Autochtones dans la gestion des frontières et dans les stratégies nationales de sécurité climatique.

2. Crise climatique, biodiversité et déplacements forcés : impacts sur les Touaregs (Thème 2)
Dans le cadre des projets locaux du projet Ărramăt, menés au Sahara et au Sahel, une exacerbation des phénomènes climatiques extrêmes nous a été rapportée par les communautés concernées incluant :

* des sécheresses prolongées (en langage local on parle de soudure),
* l'intensification et la désynchronisation des pluies (aux périodes inhabituelles, et à avec une plus grande intensité causant par exemple des inondations détruisent les récoltes et chamboulant le calendrier de mobilité-récolte)
* la disparition des herbes médicinales et fourragères,
* la diminution des pâturages salés essentiels à la santé animale,
* un risque accru de maladies humaines, animales et des zoonoses (parasitoses, maladies à transmission hydrique, malnutrition, etc.). Par exemple, dans la zone du Niger intérieur (fleuve Niger au Mali), les crues saisonnières recouvrent des portions importantes du territoire Mema entre juin et octobre, forçant les populations à migrer pour éviter les moustiques, le paludisme et les maladies à transmission hydrique. Pendant ce temps, le nord s'assèche complètement, et les populations doivent se déplacer vers le sud pour accéder aux herbes aquatiques (comme le « bourdjou ») cruciales à l'hydratation animale.

➔ **Déplacements liés au climat et au conflit**

La population de Hodh Chargui, en Mauritanie, est un exemple emblématique de ces déplacements forcés. Depuis 1991, des milliers de familles déplacées par les conflits au Mali traversent continuellement la frontière entre le Mali et la Mauritanie[5]. Les déplacements vers cette région sont certes sécuritaires mais ils sont exacerbés par les évènements climatiques, amplifiant la pression sur les ressources et sur les modes de subsistance.

➔ **La menace croissante d'un « verdissement extractif » ou « colonialisme vert »**

Pour la plus grande partie des pastoralistes au Sahara et au Sahel, l'élevage constitue la seule et unique source de subsistance et de revenus. C'est pourquoi, l'accès sécurisé aux ressources naturelles que sont la terre, l'eau et les pâturages s'avère indispensable pour ces communautés mises en situation de vulnérabilité.

L'amélioration continue de la productivité et de la durabilité des systèmes pastoraux de production, est non seulement importante pour ces pasteurs nomades, mais aussi pour les revenus domestiques, nationaux ainsi que pour la sécurité alimentaire nationale et régionale[6].

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.

Il faut souligner que dans cette région, la ruée (relativement nouvelle) vers différentes ressources naturelles explorées et exploitées par une diversité d'acteurs, par différents moyens, légaux et illégaux, mais aussi industriels et artisanaux, ne tient ni compte du consentement préalable libre et éclairé qui est au fondement de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA), ni des réalités territoriales et des moyens de vie traditionnels des Peuples Autochtones qu'elle impacte directement et indirectement, notamment en :

* nourrissant les conflits,

* déstabilisant les Peuples Autochtones (Touaregs, Peuls, Dogons, etc.)

* faisant pression sur les terres de transhumance (en asséchant les nappes phréatiques, et en les contaminant)[7].

➔ **Participation des Peuples Autochtone à la gouvernance climatique (CDB, CCNUCC et CNULD)**

Malgré l'adoption de la résolution A/RES/71/321**,** les mécanismes internationaux restent principalement dirigés par les États Parties. Les Peuples Autochtones, et particulièrement les Peuples mobiles demeurent :
* sous-représentés,
* confondus avec les « communautés locales »,
* rarement impliqués dans les décisions affectant leurs territoires. Nous restons en effet considérés comme bénéficiaires, ou juste société civile.

Pourtant, les relations et interactions des Peuples Autochtones pastoraux avec leurs milieux et animaux, suggèrent une symbiose, une responsabilité et une éthique tirés de plusieurs siècles d'observation, d'échecs mais aussi de réussite. Les Peuples Autochtones ont ainsi constitué une base de données de savoirs qui devrait être mobilisée pour informer les décisions et les réponses aux crises climatiques, sécuritaires, de perte de biodiversité ainsi que leurs conséquences au Sahara et au Sahel.

➔ **Recommandations clés (liées au Thème 2)**

* Garantir la participación directe des Peuples Autochtones aux travaux de la CDB, la CCNUCC et de la CNULD.
* Reconnaître les pratiques mobiles comme solutions fondées sur la nature.
* Assurer le consentement préalable, libre et éclairé des Peuples Autochtones pour tout projet de conservation, d'infrastructure environnementale ou minière sur notre territoire.

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.

* Développer une approche transfrontalière de l'adaptation : la mobilité comme stratégie climatique.

3. Transformations des modes de vie mobiles : savoirs, santé et transmission intergénérationnelle (Thème 3)

Dans le cadre des trois projets de recherche mentionnés ci-dessus, nous avons documenté une perte accélérée des savoirs Touaregs en raison de facteurs interreliés :

* Les conflits
* la perte de la biodiversité, et le changement climatique;
* la sédentarisation forcée ;
* la scolarisation déconnectée des réalités pastorales ;
* la progression de la technologie sans système de respect et reconnaissance des cultures Autochtones.
* la perte des moyens de subsistance, les pressions économiques et la paupérisation;
* la réduction des possibilités de la transmission intergénérationnelle des savoirs et de la valorisation corollaire de leurs détenteurs.

Dans ce contexte, dans le cadre du projet « Réconcilier santé et biodiversité grâce aux savoirs des Peuples Autochtones », pour répondre à cette perte des savoirs Autochtones, la communauté a mis en place un programme de revitalisation des savoirs, comprenant :

* l'identification des détenteurs de savoirs (médecine traditionnelle, herbes, suivi animal, lectures météorologiques) ;
* la création d'«écoles communautaires » combinant connaissances Autochtones et systèmes conventionnels de connaissances ;
* la documentation des pratiques thérapeutiques locales contre le paludisme et les infections respiratoires ;
* la formation des jeunes à la lecture des traces animales, essentielles à la subsistance.

Dans le cadre de ce même projet, les membres de la communauté ont souligné les liens entre santé, biodiversité et bien-être. Ils ont rappelé que « *Lorsque la terre n'est pas en bonne santé, les personnes ne peuvent pas l'être non plus.* »
Il est également ressorti du Projet que la disparition de plantes médicinales, l'érosion des pâturages et le stress hydrique entraînent :
* la malnutrition;
* l'augmentation des maladies de la terre, des personnes et des animaux;
* la perte du bétail;

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.

*des troubles psychosociaux (anxiété climatique: va-t-on être inondés cette année? Aurons-nous suffisamment de pluie et de végétation? etc.)

➔ **Recommandations clés (liées au Thème 3)**

* Financer des écoles communautaires interculturelles dirigées par les communautés Autochtones;

* Soutenir la documentation et la transmission des savoirs écologiques et médicinaux;

* Appuyer les projets visant à renforcer la santé animale comme élément central de la sécurité alimentaire et de la santé humaine des pastoralistes;

* Promouvoir des partenariats entre jeunes, détenteurs de savoirs et chercheurs;

* Assurer l'accès aux marchés pour la sécurité alimentaire, et économique;

* Assurer un accès aux ressources naturelles dirigées et éclairées par les moyens de subsistance Autochtones locaux;

* Soutenir les organisations des Peuples Autochtones au niveau local dans leurs programmes de renforcement de capacités techniques, en plaidoyer, négociations, diplomatie, avec un focus sur les jeunes et les femmes.

En conclusion, les expériences combinées de plusieurs communautés Touarègues contribuent à mieux comprendre les intersections fondamentales entre mobilité, biodiversité, résilience climatique et autodétermination. Elles démontrent que :

* les mobilités traditionnelles sont une stratégie écologique et non un obstacle au développement durable;
* la reconnaissance juridique de la mobilité, et un cadre légal à cette mobilité respectueux des parcours pastoralistes, est essentiel aux sécurités (de la biodiversité, de l'environnement, des personnes, économiques, des États-Nations, etc.);

* les savoirs et pratiques des Touaregs, et d'autres pasteurs nomades offrent des modèles d'adaptation climatique pertinents pour les politiques mondiales.

---

[1] Le projet Ărramăt est une initiative de recherche dirigée par des Peuples Autochtones, à l'échelle mondiale et qui vise à valoriser les savoirs de ces Peuples pour la conservation de la biodiversité, la santé et le bien-être, et il est financé par le Fonds de recherche Nouvelles Frontières en recherche (FNRF) du Canada. https://arramatproject.org

[2] Traduction de langue Tamasheq vers le français du titre du projet: « Documenter les savoirs liés à la santé et au bien-être pour les préserver »

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.

[3] Traduction de la langue Tamasheq vers le français du titre du projet : « Réconcilier santé et biodiversité grâce aux savoirs Autochtones »

[4] https://www.un.org/sg/en/content/sg/statements/2025-11-18/secretary-generals-remarks-the-security-council-enhancing-regional-counter-terrorism-cooperation-west-africa-and-the-sahel?utm_source=chatgpt.com

[5] Selon les dernières informations disponibles, cette population de réfugiés est estimée à 300 000 (https://www.rfi.fr/fr/afrique/20251113-mali-le-blocus-jihadiste-de-léré-provoque-un-afflux-de-réfugiés-en-mauritanie)

[6] https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/0199e3d3-1c86-4c05-bb29-a8fb8f516a80/content

[7] Dans le cadre d'un projet global intitulé « *Confronter le colonialisme vert : solutions Autochtones et communautaires pour la sécurité alimentaire, hydrique et foncière »,* des communautés Touarègues du Burkina Faso, du Mali et du Niger documentent l'impact du colonialisme vert sur l'eau, et l'environnement ainsi que les solutions Autochtones à ce fléau. Nous serons heureux de partager les résultats de ce travail avec l'Instance Permanente des Nations Unies sur les Questions Autochtones.

* The views expressed in this paper are those of the author and do not necessarily represent those of the United Nations.